

## DEMANDE DE PERMIS CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

### 1. Information sur le demandeur (cochez ✓)

Propriétaire  Procureur fondé

Nom du propriétaire en titre : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### 2. Localisation des travaux

### Lot situé sur les terres du Gouvernement

Numéro de matricule : \_ \_ \_ - \_ - \_ - \_ - \_ - \_ - \_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro du territoire de piégeage : \_\_\_\_\_

Lac : \_\_\_\_\_

ZEC - Réserve: \_\_\_\_\_

No dossier (Bail): \_\_\_\_\_

### 3. Information sur l'entrepreneur

Qui réalisera les travaux? (cochez ✓)

Propriétaire  Entrepreneur  Gestionnaire de projet

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom du contact de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ No. Licence RBQ : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ No. Entreprise NEQ : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### 4. Travaux de construction d'un bâtiment

#### 4.1 Construction d'un bâtiment principal

Type de bâtiment : \_\_\_\_\_

Nombre de chambre : \_\_\_\_\_

Nombre d'étage : \_\_\_\_\_

Dimensions (en mètre) :

Façade avant : \_\_\_\_\_ mètres

Côté droit : \_\_\_\_\_ mètres

Façade arrière : \_\_\_\_\_ mètres

Côté gauche : \_\_\_\_\_ mètres

Hauteur bâtiment : \_\_\_\_\_ mètres

Nombre d'étages : \_\_\_\_\_

Superficie totale \_\_\_\_\_ mètres<sup>2</sup>

Fondations :

Type de fondation : \_\_\_\_\_

Épaisseur (centimètres) : \_\_\_\_\_ cm

Matériau de finition :

Finition extérieure : \_\_\_\_\_ Finition intérieure : \_\_\_\_\_

Type de toiture : \_\_\_\_\_ Finition toiture : \_\_\_\_\_

Détecteur de fumé (Obligatoire – Art. 9.4 Règlement de construction 2018-174): \_\_\_\_\_  
(Nombre)

#### 4.2 Construction d'un bâtiment accessoire ou secondaire

Type de bâtiment : \_\_\_\_\_

À quelle fin servira ce bâtiment? \_\_\_\_\_

Type de fondations : \_\_\_\_\_

Matériau de finition : intérieure: \_\_\_\_\_ extérieure : \_\_\_\_\_

Type de toiture : \_\_\_\_\_ Matériau de finition de la toiture : \_\_\_\_\_



## 7. Renseignements supplémentaires

Date du début des travaux : \_\_\_\_\_ Date de fin des travaux : \_\_\_\_\_  
Estimation du coût du projet : \_\_\_\_\_\$.

## 8. Déclaration du requérant

Je, soussigné, déclare que les renseignements donnés sont complets et exacts et que si le permis ou le certificat m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements d'urbanisme en vigueur ainsi qu'aux lois et règlements pouvant s'y rapporter.

Signature du requérant : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## 9. Documents à joindre à votre demande

**(TRÈS IMPORTANT POUR ASSURER LE TRAITEMENT RAPIDE DE VOTRE DEMANDE)**

Pour une demande de permis de construction d'un bâtiment principal :

- Les plans : élévations, en coupes, localisation et croquis des constructions;
- Copie du titre de propriété du terrain; (ne s'applique pas aux détenteurs de bails).
- Le plan de cadastre du terrain préparé par un arpenteur géomètre; (Sauf pour les terrains situés sur le territoire du Domaine de l'État - terres publiques).

Pour la construction d'un bâtiment accessoire ou secondaire, d'une galerie, terrasse ou balcon ou pour l'agrandissement, la rénovation, la modification ou la réparation d'un bâtiment ou d'une construction :

- Les plans : élévations, en coupes, localisation et croquis des constructions.

Pour connaître les tarifs des permis, veuillez consulter le Règlement relatif à l'émission des permis et certificats pour les territoires non organisés numéro 2018-172.

## Extrait du règlement relatif à l'émission des permis et certificats numéro 2018-172

### 4.7 Délai d'émission et durée de validité

L'inspecteur en bâtiment émet le permis de construction dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle toutes les conditions d'émission du permis ont été remplies.

La durée de validité d'un permis de construction est d'un (1) an. Si après ce délai, les travaux ne sont pas terminés, y compris la pose de revêtement extérieur, une nouvelle demande doit être faite en conformité avec la réglementation applicable au moment de cette nouvelle demande, et les tarifs d'honoraires prévus sont à nouveau exigibles.

Le permis devient nul et sans effet, si les travaux pour lesquels il a été émis ne sont pas commencés dans un délai de 6 mois de la date de l'émission du permis. Dans ce cas, une nouvelle demande de permis devra être faite aux conditions des règlements en vigueur à cette nouvelle date.

10. À l'usage de la MRC	
Zonage Municipal : _____	
Demande : Approuvée <input type="checkbox"/> Refusée <input type="checkbox"/> Suspendue <input type="checkbox"/> Échue/travaux non réalisés <input type="checkbox"/>	
Numéro du permis émis : _____	Coût du permis : _____
Remarques :	
Signature du fonctionnaire autorisé : _____ Date : _____	